

2

J'AI TROUVÉ UN ANIMAL ERRANT ?



Que dois-je faire ?



Ville
de
Carrières-sur-Seine

LES BONS RÉFLEXES

Les étapes essentielles pour agir rapidement



J'AI TROUVÉ UN ANIMAL ERRANT

**L'ANIMAL A T-IL UN PROPRIÉTAIRE À PROXIMITÉ ?
EST-IL SOUS SURVEILLANCE ?**

OUI

NON

J'ATTENDS SUR PLACE

à proximité de l'animal pour retrouver son propriétaire

JE CONTACTE LE PROPRIÉTAIRE

OUI

**L'ANIMAL PORTE-T-IL UN COLLIER AVEC UN
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?**

NON

**L'ANIMAL POSSÈDE-T-IL
UN NUMÉRO D'IDENTIFICATION**

NON

JE CONTACTE
un vétérinaire, la mairie (via la police municipale),
la fourrière

OUI

JE CONTACTE L'I-CAD

NON

JE PARTAGE L'INFORMATION
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**CABINET VÉTÉRINAIRE
DE CARRIÈRES-SUR-SEINE :**

01 39 15 04 03

**POLICE MUNICIPALE
DE CARRIÈRES-SUR-SEINE :**

01 39 15 79 58

I-CAD :

09 77 40 30 77
contact@i-cad.fr

**FOURRIÈRE ANIMALE
INTERCOMMUNALE :**

01 39 65 23 76